

Certification professionnelle Magicien

Modalités d'évaluation et de certification *Présentation pour les candidats*

Pour obtenir notre certification professionnelle de Magicien, le candidat doit répondre à l'ensemble du référentiel de compétences validé par France Compétences. Il doit passer les épreuves de certification pour chacun des blocs de compétences suivants, selon le détail suivant :

Bloc de compétences 1 (BC1) : CONSTITUER UN RÉPERTOIRE DE MAGIE DE CLOSE UP	
RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	MODALITÉS D'ÉVALUATION
A1 Elaborer un répertoire dans le domaine de la magie verticale avec des cartes (sans table)	Mise en situation professionnelle devant le jury (fin juin) : Le candidat présente un tour de magie verticale avec des cartes (sans table). <i>Choix aléatoire par le jury parmi deux tours dans le répertoire du candidat, pour garantir l'impartialité.</i>
A2 Elaborer un répertoire dans le domaine de la magie des cartes sur table	Mise en situation professionnelle devant le jury (fin juin) : Le candidat présente un tour de cartes sur table. <i>Choix aléatoire par le jury parmi deux tours dans le répertoire du candidat, pour garantir l'impartialité.</i>
A3 Elaborer un répertoire dans le domaine de la magie des pièces	Mise en situation professionnelle devant le jury (fin juin) : Le candidat présente un tour de pièces. <i>Choix aléatoire par le jury parmi deux tours dans le répertoire du candidat, pour garantir l'impartialité.</i>
A4 Elaborer un répertoire dans le domaine de la magie de proximité avec des objets (élastiques, billets, gobelets...)	Mise en situation professionnelle devant le jury (fin juin) : Le candidat présente un tour de close up avec des objets du quotidien (élastiques, billets, gobelets...). <i>Choix aléatoire par le jury parmi deux tours dans le répertoire du candidat, pour garantir l'impartialité.</i>

**Bloc de compétences 2 (BC2) :
CONSTITUER UN RÉPERTOIRE DE MAGIE DE SALON/SCÈNE**

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	MODALITÉS D'ÉVALUATION
A5 Elaborer un répertoire dans le domaine de la magie des cordes et des anneaux	Mise en situation professionnelle devant le jury (fin juin) : Le candidat présente un tour de magie de salon/scène (avec des cordes et/ou des anneaux). <i>Choix aléatoire par le jury parmi deux tours dans le répertoire du candidat, pour garantir l'impartialité.</i>
A6 Elaborer un répertoire dans le domaine de la magie des tours d'objets de scène (foulards, papier, liquides...)	Mise en situation professionnelle devant le jury (fin juin) : Le candidat présente un tour de magie de salon/scène (avec des objets, types foulards, papier, liquides...). <i>Choix aléatoire par le jury parmi deux tours dans le répertoire du candidat, pour garantir l'impartialité.</i>

**Bloc de compétences 3 (BC3) :
CONSTITUER UN RÉPERTOIRE DE MAGIE POUR ENFANTS**

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	MODALITÉS D'ÉVALUATION
A7 Elaborer un répertoire de tours de magie pour enfants	Mise en situation professionnelle devant le jury (fin mai) : Le candidat présente un tour de magie pour enfants. <i>Choix aléatoire par le jury parmi deux tours dans le répertoire du candidat, pour garantir l'impartialité.</i>
A8 Elaborer un répertoire de sculptures de ballons pour enfants	Mise en situation professionnelle devant le jury (fin mai) : Le candidat présente 2 sculptures de ballons. <i>Choix aléatoire par le jury parmi deux sculptures dans le répertoire du candidat, pour garantir l'impartialité.</i>
A9 Elaborer un répertoire de tours de magie que l'on peut apprendre aux enfants	Mise en situation professionnelle devant le jury (fin mai) : Le candidat anime un atelier d'apprentissage en enseignant un tour de magie facile à apprendre à des enfants. <i>Choix aléatoire par le jury parmi deux tours dans le répertoire du candidat, pour garantir l'impartialité.</i>

**Bloc de compétences 4 (BC4) :
CONSTITUER UN RÉPERTOIRE DE MENTALISME**

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	MODALITÉS D'ÉVALUATION
A11 Elaborer un répertoire dans le domaine du mentalisme pour des prestations sur scène	Mise en situation professionnelle devant le jury (fin juin) : Le candidat présente un tour de mentalisme de scène. <i>Choix aléatoire par le jury parmi deux tours dans le répertoire du candidat, pour garantir l'impartialité.</i>
A12 Elaborer un répertoire dans le domaine du mentalisme pour des prestations de proximité	Mise en situation professionnelle devant le jury (fin juin) : Le candidat présente un tour de mentalisme de proximité. <i>Choix aléatoire par le jury parmi deux tours dans le répertoire du candidat, pour garantir l'impartialité.</i>

Bloc de compétences 5 (BC5) : CAPTIVER SON AUDITOIRE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	MODALITÉS D'ÉVALUATION
A14 Personnaliser les tours de magie de son répertoire, dans le respect de la propriété intellectuelle	Mises en situation professionnelle devant le jury (fin juin) : Le candidat présente 2 tours de magie de son répertoire. Chaque tour est issu d'une catégorie différente de magie parmi les suivantes : magie des cartes, magie de close up, magie de salon/scène, magie pour enfants, mentalisme. <i>Choix aléatoire des tours ou des activités par le jury dans le répertoire du candidat, pour garantir l'impartialité.</i> Echange avec le Jury A l'issue de chacune des mises en situation le jury interroge le candidat sur son univers artistique, ses sources d'inspiration pour le tour effectué et les contextes dans lesquels le tour sera adapté. Questionnaire Le candidat répond à un QCM de 32 questions qui porte sur l'histoire et la culture de la magie (octobre).
A15 Captiver son auditoire	Mise en situation professionnelle lors d'une représentation devant un public en situation réelle (fin mai) : <i>En présence du public et du jury, le candidat présente un tour de magie de son choix parmi son répertoire. Son numéro, présenté sur la scène du théâtre du Double Fond, doit durer entre 3 et 5 minutes.</i>

**Bloc de compétences 6 (BC6) :
ADAPTER, ENTRETENIR ET DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ**

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	MODALITÉS D'ÉVALUATION
A16 Adapter son répertoire au contexte de la prestation	Mises en situation professionnelle devant le jury sur plusieurs études de cas (janvier) : Le jury évalue les compétences du candidat Les études de cas présentent 2 contextes de prestations différentes et 2 situations de handicap. Pour chacune de ces 4 situations présentées, le jury demande au candidat de quelle manière il propose de s'y adapter.
A17 Adapter son répertoire aux différentes situations de handicap	Evaluation écrite (fin novembre) composée de 10 questions ouvertes pour valider les compétences du candidat en termes d'analyse des besoins du client et des adaptations nécessaires, mais aussi pour tester ses connaissances en termes de vocabulaire professionnel du monde du spectacle et des situations de handicap.
A18 Adapter son répertoire face aux enjeux sociétaux	Le candidat présente au jury son plan d'action individuel (janvier) : - En faveur de la lutte contre les violences, les discriminations et les harcèlements sexuels, sexistes et scolaires - En faveur de la transition écologique
A19 Agir en faveur de la transition écologique	Au cours d'un échange, le jury interroge le candidat sur l'application de son plan d'adaptation dans son activité de magicien.
A20 Répéter sa prestation	Mise en situation professionnelle devant le jury sur 3 études de cas, présentant différentes situations professionnelles (janvier). Pour chaque cas, le candidat devra : - présenter son plan de répétition - identifier les aléas - proposer un plan d'action pour réduire l'impact de ces aléas
A21 Effectuer les opérations de maintenance sur son matériel et l'acheminer avec précaution	Le candidat présente au jury son plan d'action individuel (janvier) : - Pour assurer la maintenance et l'acheminement de son matériel - Pour mettre en œuvre les moyens de prévention et de

A22 Assurer la sécurité du lieu et du matériel	protection individuels et collectifs qui respectent les obligations sécuritaires - Pour entretenir sa condition physique et intellectuelle
A23 Entretenir sa condition physique et intellectuelle nécessaire à la pratique de son répertoire	Au cours d'un échange, le jury interroge le candidat sur l'application de son plan d'action dans son activité de magicien.
A24 Réaliser une veille concurrentielle et technologique	Le jury consulte le plan d'amélioration continue que le candidat a préparé en amont pour faire évoluer son répertoire grâce à la veille concurrentielle et technologique concernant (janvier) : - L'actualité du métier de magicien - L'actualité des nouvelles technologies - L'actualité socio-culturelle - Le retour du public
A25 Suivre l'actualité et le contexte socio-culturel	
A26 Analyser du retour public	
A27 Faire évoluer son répertoire	
A28 Connaître et entretenir sa connaissance de la réglementation sociale et fiscale de sa branche professionnelle	QCM avec 33 questions pour contrôler les connaissances du cadre réglementaire de la branche du spectacle vivant (début décembre) .
A29 Développer son activité professionnelle et gérer sa carrière	Lors d'un entretien le jury demande au candidat de décrire ses méthodes pour : - Contrôler puis appliquer les évolutions de la réglementation. - Développer son activité professionnelle - Communiquer sur son activité
A30 Communiquer sur son activité	Le jury se connecte en ligne pour regarder le site internet et les réseaux sociaux professionnels du candidat (fin mai) .
A31 Négocier et vendre ses prestations dans le respect des pratiques professionnelles	Mise en situation individuelle (janvier) : A partir d'un énoncé inspiré d'un cas concret, le jury demande au candidat de : - Estimer les charges et les produits de la prestation - Construire un argumentaire ciblé répondant au besoin du client - Proposer un prix de vente adapté - Rédiger un devis - Argumenter son prix de vente

Tous les blocs de compétences doivent être validés pour accéder à la certification complète du Titre RNCP de Magicien.

Le taux de réussite est de 72% en moyenne sur les six dernières années (2019-2026).

Si le candidat n'obtient pas la moyenne sur l'épreuve « Culture et histoire de la magie » et sur les épreuves du bloc de compétences 6 (entre novembre et janvier), il ne peut pas être présenté aux épreuves finales des Blocs 1, 2, 3, 4 et 5 (au mois de mai devant un vrai public et au mois de juin devant le jury).

A l'issue de l'ensemble des épreuves de certification, le jury attribue la certification complète ou oriente le candidat vers les blocs de compétences qu'il lui restera à valider pour l'obtention du certificat.

En cas de réussite de l'ensemble des épreuves de certification, un parchemin est remis au candidat.

Si certains blocs de compétences seulement sont obtenus, un certificat de bloc de compétences composant le titre de magicien est délivré par l'organisme (validation partielle).

En fonction des lacunes constatées par le jury et qui ne permettent pas l'obtention d'une certification totale, le jury établira une recommandation personnalisée en proposant des axes de travail ciblés sur lequel le candidat devra se focaliser avant de repasser par la VAE ou une autre voie d'accès dans le but de valider les blocs manquants.

La validation partielle d'un ou plusieurs blocs de compétences est définitivement acquise. Le candidat peut effectuer quand il le souhaite une nouvelle demande de VAE pour valider les blocs non certifiés afin d'obtenir une certification totale.

Certaines épreuves devant le jury sont filmées pour l'équipe pédagogique, mais les images ne peuvent pas être communiquées aux candidats. Dans le cadre du RGPD, ces images sont filmées avec l'autorisation du candidat et l'accès aux images est limité aux personnes habilitées.

Détails de l'épreuve du Bloc 5 « Mise en situation professionnelle lors d'une représentation devant un public en situation réelle » (fin mai)
--

PRINCIPE

Le candidat présente le tour de magie de son choix qui doit durer entre 3 et 10 minutes maximum.

Une alerte sonore est prévue quand la présentation du candidat arrive à 9 puis à 10 minutes.
A noter : Le tour choisi pourra faire partie du programme présenté par le candidat pour la mise en situation professionnelle devant le jury fin juin.

PUBLIC

Le public peut réserver ses places ici : <https://doublefond.mapado.com/event/239800-epreuve-de-certification-devant-un-vrai-public>

Le jury sera présent, ainsi qu'un représentant de l'organisme de formation.

Le candidat ne peut pas venir accompagné d'un assistant.

Si le candidat doit faire participer quelqu'un dans ses tours sur scène, il doit demander l'assistance dans le public (et non l'assistance du représentant de l'organisme ou du jury).

NOTATION

Le candidat est noté sur une base de 20 points avec un coefficient 0.5.

La note est attribuée en effectuant la moyenne pondérée des notes attribuées au 3 critères suivants :

Technique / exécution (Coefficient 4,5)

Le candidat exécute les manipulations sans hésitation.

Présentation (Coefficient 4,5)

Le scénario du tour est mis en avant afin de ne pas laisser voir, sentir ou supposer les techniques magiques utilisées.

Originalité (Coefficient 1)

Le candidat propose des idées d'adaptation originales.

ABSENCE

En cas d'absence à une épreuve, et sur justificatif, le candidat pourra se voir proposer, après concertation, une séance de rattrapage et/ou le passage à une date ultérieure. En tout état de cause le rattrapage n'est envisageable que l'année suivante quand un nouveau jury est convoqué.

Détails / JOUR J

Le candidat est convoqué une heure avant le début du spectacle.

Le candidat se prépare en coulisses et y reste tout le temps du spectacle, avec les autres candidats.

Il est recommandé de bien s'habiller. La présentation est importante.

Pour les éventuelles musiques qui accompagnent les tours des candidats, une enceinte Bluetooth est à leur disposition.

Les candidats sont à leur disposition le matériel de la scène du Double Fond : table, guéridon, chaises.

Détails de l'épreuve des Blocs 1, 2, 3, 4 et 5 « Mises en situation professionnelle devant le jury »

Le jury est composé de trois magiciens en activité (extérieurs à notre organisme) et d'un représentant de notre organisme.

PRINCIPE des « mises en situation professionnelle devant le jury »

Le candidat prépare un répertoire composé à minima de 22 tours selon la répartition suivante (2 tours dans chaque disciplines) :

- 2 tours de magie verticale avec des cartes (à préparer pour fin juin)
- 2 tours de cartes sur table (à préparer pour fin juin)
- 2 tours de pièces (à préparer pour fin juin)
- 2 tours de close up avec des objets (élastiques, billets, gobelets...) (à préparer pour fin juin)
- 2 tours avec des cordes et/ou des anneaux (à préparer pour fin juin)
- 2 tours d'objets de scènes (foulards, papier, liquides...) (à préparer pour fin juin)
- 2 tours de magie pour enfants (à préparer pour fin mai)
- 2 sculptures sur ballon (à préparer pour fin mai)
- 2 tours qu'on peut apprendre aux enfants (à préparer pour fin mai)
- 2 tours de mentalisme pour des prestations sur scène (à préparer pour fin juin)
- 2 tours de mentalisme pour des prestations de proximité (à préparer pour fin juin)

Le jury demande au candidat de présenter 1 tour de magie choisi au hasard dans chaque discipline. Le candidat présente ainsi, en définitive, un total de 11 tours de magie devant le jury.

A l'issue de chaque passage, le jury interroge le candidat sur son univers artistique et ses sources d'inspiration pour chaque tour effectué et les contextes dans lesquels le tour sera adapté.

DUREE

Le candidat présente le tour de magie de son choix qui doit durer entre 3 et 10 minutes maximum.

Une alerte sonore est prévue quand la présentation du candidat arrive à 9 puis à 10 minutes. Le candidat dispose d'1h30 maximum pour présenter ses 11 tours devant le jury.

Les tours ne sont pas enchaînés : le candidat doit observer un temps de pause entre chaque tour présenté, afin que le jury puisse effectuer ses notes.

PUBLIC

L'épreuve de certification devant le jury n'est pas publique.

Le candidat ne peut pas venir accompagné d'un assistant.

Seront présents dans la salle uniquement : les trois membres du jury et un représentant de l'organisme de formation.

Si le candidat doit faire participer quelqu'un dans ses tours, il doit demander l'assistance du représentant de l'organisme et non le jury.

NOTATION

Le candidat est noté sur une base de 20 points avec un coefficient 5.

La note attribuée est la moyenne des notes de chacun des 11 tours présentés.

La note de chaque tour est définie en effectuant la moyenne pondérée des notes des trois membres du jury en tenant compte des coefficients affectés aux critères suivants :

Technique / exécution (Coefficient 4,5)

Le candidat exécute les manipulations sans hésitation.

Présentation (Coefficient 4,5)

Le scénario du tour est mis en avant afin de ne pas laisser voir, sentir ou supposer les techniques magiques utilisées.

Originalité (Coefficient 1)

Le candidat propose des idées d'adaptation originales.

ABSENCE

En cas d'absence à une épreuve, et sur justificatif, le candidat pourra se voir proposer, après concertation, une séance de rattrapage et/ou le passage à une date ultérieure. En tout état de cause le rattrapage n'est envisageable que l'année suivante quand un nouveau jury est convoqué.

A ENVOYER EN AMONT

A J-2 mois, le candidat doit envoyer à la responsable pédagogique la liste du programme qu'il prévoit de présenter au jury. Pour rappel, cette liste doit proposer : 2 tours par discipline, soit un total de 22 routines.

Détails / JOUR J

Il est recommandé de bien s'habiller. La présentation est importante.

Pour les éventuelles musiques qui accompagnent les tours des candidats, une enceinte Bluetooth est à leur disposition.

Les candidats sont à leur disposition le matériel de la scène du Double Fond : table, guéridon, chaises.

Les candidats sont convoqués une heure avant leur passage devant le jury.
Les candidats se préparent au RDC, puis peuvent poser leurs affaires en coulisses 10 min avant leur passage sur scène, devant le jury qui est installé dans la salle côté public.

A son arrivée, le candidat se voit remettre la liste des tours choisis par le jury pour son passage. Le candidat aura ainsi à préparer, dans l'heure qui précède son passage, uniquement les tours choisis par le jury (parmi tous les tours qu'il aura préparés pour l'épreuve de certification).

Le jury choisit les 5 tours, mais l'ordre de ces 5 tours reste à la convenance du candidat.
Le candidat peut passer bien sûr en coulisses entre chacun de ses numéros.

RESULTATS

Les résultats sont délivrés par le responsable pédagogique quelques jours après le jour de l'épreuve de certification.

Les notes et le classement dans la promotion ne sont pas communiqués. Le candidat sait juste s'il est reçu ou non reçu.

Détails de l'épreuve du Bloc 6 « Site internet et réseaux sociaux »

PRINCIPE

Le candidat prépare un site internet et au moins un réseau social pour communiquer sur son offre et sa marque par l'utilisation de techniques de marketing modernes afin de développer et consolider son activité.

NOTATION



Le candidat est noté sur une base de 20 points avec un coefficient 1, selon ces critères :

Un site internet et au moins un réseau social sont existants avec :

- *Des photos attrayantes et représentatives + au moins une vidéo*
- *Un descriptif du profil artistique et des prestations possibles*
- *Un argumentaire commercial solide*
- *Les coordonnées*

Chaque critère est noté sur 20, puis la moyenne est effectuée.